

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS AGÉS

Création d'un café social

Mai 2001

atelier parisien d'urbanisme

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS ÂGÉS

pour la création d'un Café Social

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	3
OBJET DE L'ETUDE ET DONNEES MOBILISEES	3
COMMENT DEFINIR LA POPULATION DES MIGRANTS AGES	4
<u>LES MIGRANTS, CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES</u>	5
LA POPULATION CIBLE PARMIS L'ENSEMBLE DES MIGRANTS AGES	5
UNE MAJORITE DES MIGRANTS AGES ISOLÉS RETENUS VIENS DU MAGHREB	6
UNE IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE PEU DIFFERENTE DE CELLE DE L'ENSEMBLE DES MIGRANTS	6
LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE COMME L'EMPREINTE D'EFFETS GENERATIONNELS ET LA MARQUE D'UNE MIGRATION ECONOMIQUE	7
LA SITUATION MATRIMONIALE COMME UNE INDICATION DU CONTEXTE FAMILIAL	8
BEAUCOUP D'ACTIFS MAIS, PARMIS EUX, BEAUCOUP DE CHOMEURS	9
UN PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL ESSENTIELLEMENT OUVRIER	9
<u>LES MIGRANTS ÂGÉS ET LEUR HABITAT</u>	11
IMPORTANCE DE L'HEBERGEMENT EN FOYER	11
LA VIE EN LOGEMENT « ORDINAIRE » : DES SITUATIONS CONTRASTEES SELON LE SEXE	12
LE TYPE D'HABITAT	12
LA TAILLE DES LOGEMENTS	13
LE STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS	13
LE CONFORT DES LOGEMENTS	14
<u>CONCLUSION</u>	16

INTRODUCTION

Objet de l'étude et données mobilisées

Cette note est un élément d'appui à l'étude-action préalable à la création d'un Café Social. Ce lieu est destiné à accueillir ceux des migrants âgés qui ont choisi après leur retraite de rester en France ou qui se partagent par de longs séjours entre ici et leur pays d'origine. L'aide et l'accompagnement de ce public visent à la prévention d'un mauvais vieillissement, à rompre l'isolement familial, amical et social dont bien souvent souffrent ces migrants âgés. Il s'agit d'offrir un lieu d'écoute, de partage et de convivialité et un endroit où ils puissent trouver des informations pour l'accès aux droits les concernant ainsi qu'une orientation vers certains dispositifs existants et qui leurs sont adaptés.

Ce travail apporte des données de cadrage sur le nombre de migrants âgés et leurs caractéristiques. Outre une évaluation de leur nombre, il s'agit de mieux repérer leur environnement de vie à partir de deux axes fondamentaux : le contexte familial et les conditions de logement. La dimension géographique doit être aussi prise en compte de manière fine. L'implantation du Café Social doit en effet correspondre à une localisation satisfaisant aux repères urbains et culturels familiers et forgés dans un passé et un présent de migrants. Une cartographie spécifique a été réalisée pour illustrer les « zones de la nostalgie » des migrants âgés.

Seules les données du recensement permettent d'avoir une approche de référence à la fois quantitative et géographique. Cependant, ces données sont limitées par construction car elles décrivent des personnes présentes au moment de la collecte et ayant déclaré habiter en France. Ce qui est un facteur de sous-estimation non négligeable dans le cas de personnes entre deux avions, entre deux foyers.

De la même façon, la nature d'instantané photographique du recensement ne donne que très peu d'éléments sur le passé de la personne questionnée, sur son parcours résidentiel, familial et professionnel.

Par ailleurs, centré sur l'individu dans sa résidence, le recensement ne laisse qu'une petite place aux éléments de contexte. L'individu isolé au sens du recensement n'est pas forcément une personne seule, coupée du monde. Les résultats du recensement ne rendent pas suffisamment compte des réseaux familiaux, amicaux, associatifs dans lesquels les individus évoluent.

Une autre limite, spécifique à l'objet de l'étude, tient de l'auto-administration du questionnaire du recensement. En effet, sa collecte s'effectue par dépôt-retrait avec un intervalle de temps durant lequel le recensé est supposé remplir lui-même l'ensemble du questionnaire. Dans le cas de personnes n'ayant souvent qu'une relative maîtrise orale du français, l'agent recenseur peut apporter une aide pour le remplissage du questionnaire, malgré son peu de disponibilité. Des efforts particuliers sont déployés par l'INSEE dans les lieux d'hébergement collectif avec des

enquêteurs plus professionnels et souvent parlant les langues des migrants. Mais, en dehors de ces cas particuliers, l'agent recenseur se retrouve démuni pour interpréter correctement les réponses aux questions posées.

Enfin, plus conjoncturellement, cette approche par le recensement intervient à un moment où les résultats de la campagne de collecte de 1999 ne sont pas encore disponibles, du moins en ce qui concerne les éléments utiles à l'appréhension des caractéristiques des migrants âgés vivant dans la capitale. Les seuls éléments utilisables proviennent donc de la session de 1990. Leur millésime les rend donc peu praticables mais comme toute bonne photographie, même un peu vieillie, ils donnent encore une image assez fidèle de la situation des migrants âgés, onze ans auparavant. On peut supposer celle-ci pas trop éloignée de ce qu'on a pu observer il y a deux ans, avec les limitations que nous avons soulignées plus haut.

Comment définir la population des migrants âgés

L'âge tout d'abord : Le critère de 55 ans ou plus, correspondant à l'âge minimum de mise à la retraite semble être le plus pertinent. Il nous a paru cependant intéressant de baisser ce seuil à 50 ans, à la fois pour mieux saisir le moment où le migrant passe du statut d'actif à celui de retraité, mais aussi parce que le chômage, au delà de cinquante ans, est, dans la majorité des cas, une fin d'activité équivalente dans le vécu à une longue attente de la retraite.

La migration ensuite : qui peut-on considérer comme migrant ? Comment bâtir des critères à partir de la prise en compte de la nationalité, mais aussi du pays de naissance ou de résidence antérieure et d'une éventuelle naturalisation ? Au risque de simplifier à outrance, nous avons défini comme migrante la personne de nationalité étrangère ou française mais naturalisée.

Les zones de provenance : Le migrant doit se comprendre comme migrant économique. Cette précision supplémentaire permet de circonscrire géographiquement « l'origine » aux bassins d'émigration fournisseurs de main d'œuvre : Afrique du Nord, Afrique Subsaharienne, Asie du Sud-Est, Turquie et, plus récemment, Subcontinent Indien. Le cœur de cible de la population des migrants âgés est constitué d'originaires du Maghreb et d'Afrique Subsaharienne.

Enfin, la question du sexe : sans a priori, les femmes comme les hommes font l'objet de cette étude, ce qui aura au moins le mérite de mettre à jour les caractéristiques de ces femmes migrantes âgées vivant à Paris et certainement moins « visibles » que les hommes.

Ces critères ainsi définis à partir des potentialités des données du recensement, un travail statistique va être mené sur les grands thèmes du recensement pour l'ensemble, mais aussi pour chaque sous-population avec, en contrepoint, l'affichage des caractéristiques de la population des parisiens de 50 ans et plus en 1990.

*

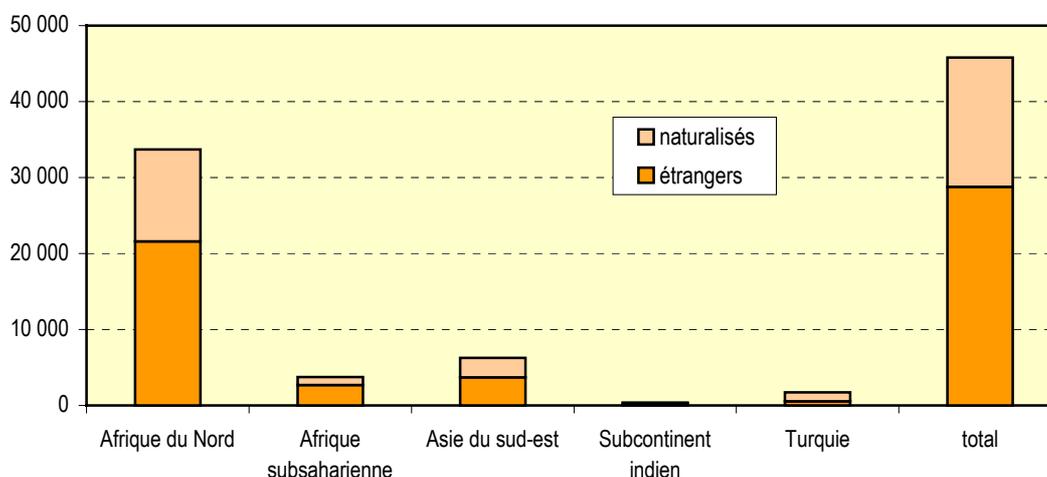
* *

LES MIGRANTS, CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES

La population cible parmi l'ensemble des migrants âgés

À Paris en 1990, la population de l'ensemble des migrants âgés (quelle que soit l'origine parmi les pays cités en introduction et la taille de leur famille) comptait 45.800 personnes. Il s'agit, pour près des deux tiers, de personnes de nationalité étrangère (62,9%) et, pour encore deux tiers, d'hommes (65,4%). Ces chiffres confirment le caractère de migrations économiques.

Effectif par sexe, origine géographique et nationalité des migrants âgés en 1990



Le plus gros des contingents des migrants, naturalisés ou étrangers, est fourni par les originaires d'Afrique du Nord, au nombre de 33.700 personnes soit les trois quarts de cette population. Viennent ensuite les originaires d'Asie du Sud-Est (6.300 soit 14%), puis les personnes en provenance d'Afrique subsaharienne (3.700 soit 8%). Plus marginalement, les Turcs avec 1.700 ne forment que 4% des migrants âgés tandis que les originaires du subcontinent indien ne se comptent qu'au nombre de 400 soit à peine 1% de l'ensemble.

Si l'on restreint le champ uniquement aux personnes seules, c'est à dire isolées en ménage ou vivant en foyer, l'effectif des migrants âgés se réduit à 14.900 personnes soit 32% du total des migrants du champ de nationalité retenu. Pour cette population la proportion d'hommes est encore supérieure à celles que l'on rencontre dans l'ensemble de la population des migrants âgés, elle est de 70%.

Si on restreint encore un peu plus le champ de l'étude aux seuls Nord-Africains et originaires des pays du Sahel (aux contingents significatifs, c'est à dire Mali, Mauritanie et Sénégal), l'effectif est ramené à 12.200 personnes. En fait, six origines regroupent 82% des migrants âgés isolés tels que définis au départ. Cette focalisation sur ce groupe assure une meilleure cohérence de l'analyse puisque chaque groupe est a priori assez homogène du point de vue culturel.

Une majorité des migrants âgés isolés retenus vient du Maghreb

Les originaires d'Afrique du Nord composent 90% des 12.200 migrants âgés retenus soit un contingent de 11.000 personnes. Parmi eux, les originaires d'Algérie sont nettement majoritaires (53%) puis viennent ceux en provenance de Tunisie (22%) et du Maroc (16%). Les migrants d'Afrique sahélienne, au nombre de 1.100, forment respectivement 3,8%, 1,5% et 4,4% des migrants âgés retenus selon qu'ils viennent du Mali, de Mauritanie ou du Sénégal.

Effectif par sexe, origine géographique et nationalité des migrants âgés isolés en 1990

Origine	Hommes			Femmes			Ensemble		
	étrangers	naturalisés	ensemble	étrangères	naturalisés	ensemble	étrangers	naturalisés	ensemble
Algérie	5 384	484	5 868	256	372	628	5 640	856	6 496
Maroc	1 056	204	1 260	308	324	632	1 364	528	1 892
Tunisie	809	384	1 193	948	476	1 424	1 757	860	2 617
Total Maghreb	7 249	1 072	8 321	1 512	1 172	2 684	8 761	2 244	11 005
Mali	400	44	444	0	16	16	400	60	460
Mauritanie	160	16	176	0	4	4	160	20	180
Sénégal	432	76	508	0	28	28	432	104	536
Total Sahel	992	136	1 128	0	48	48	992	184	1 176
Total migrants	8 241	1 208	9 449	1 512	1 220	2 732	9 753	2 428	12 181

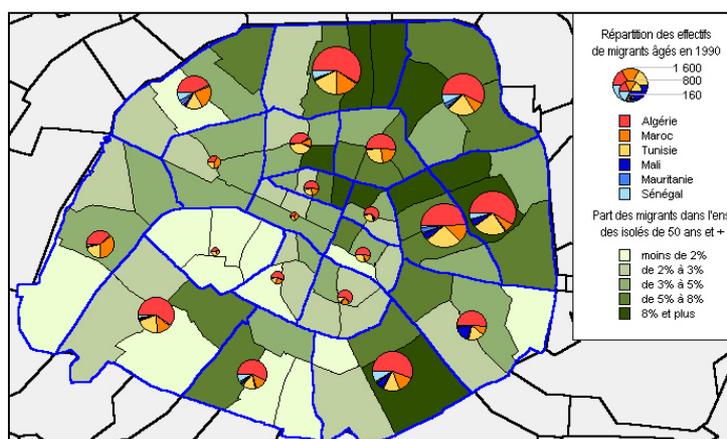
Les femmes représentent à peine plus de 22% des effectifs de migrants isolés. Leur nombre varie nettement en fonction des origines. Ce chiffre, de 10% pour les femmes originaires d'Algérie, ne dépasse pas 5% pour celles en provenance d'Afrique sahélienne (à peine une cinquantaine de personnes) mais atteint 33% pour les originaires du Maroc et 54% pour celles venant de Tunisie.

Ces chiffres font deviner une immigration économique d'hommes seuls en provenance d'Afrique sahélienne et, pour la majorité, d'Algérie à la différence d'une immigration plus familiale pour le Maroc et la Tunisie.

Ces données sont confirmées par celles disponibles sur la naturalisation (en moyenne 22% des migrants âgés retenus). La moitié des originaires de Tunisie et le quart pour le Maroc ont acquis la nationalité française. Ce chiffre ne dépasse jamais 15% (Sénégal) pour les autres nationalités et atteint un minimum de 9% pour les personnes venant de Mauritanie.

Une implantation géographique peu différente de celle de l'ensemble des migrants

La localisation géographique des migrants âgés isolés correspond à peu près à celle de l'ensemble des migrants des mêmes pays d'origine avec une forte présence dans le nord et l'est de la capitale. Pour cinq arrondissements, l'effectif de ces personnes dépasse le millier (13^{ème}, 20^{ème}, 19^{ème}, 18^{ème} et 11^{ème}) et avoisine 1.500 pour

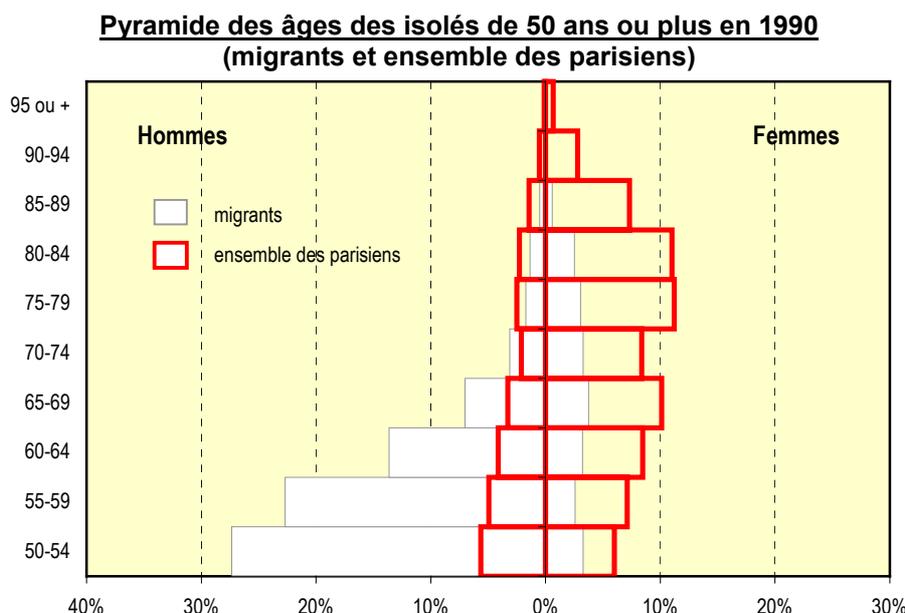


les deux derniers. Selon les arrondissements, ils représentent 1% à 8% de l'ensemble des personnes de 50 ans ou plus vivant seules ou hors ménage mais, au niveau des quartiers, ce chiffre peut être beaucoup plus important : 19% (520 personnes) à la Goutte d'Or, 18^{ème} et 17% (610 personnes) à la Folie-Méricourt, 11^{ème}. On retrouve des effectifs équivalents, mais proportionnellement moins forts par rapport à l'ensemble de la population, dans le quartier de la Gare (13^{ème}) avec 640 personnes, Villette (19^{ème}) et 620 personnes, Clignancourt (18^{ème}) et 490 personnes.

La structure par âge et par sexe comme l'empreinte d'effets générationnels et la marque d'une migration économique

La structure par âge confirme la différenciation des migrations selon la provenance. De manière générale, on constate une sur-représentation chez les migrants âgés des 50-60 ans (56%) par rapport à ce que l'on observe dans l'ensemble des personnes de 50 ans et plus vivant à Paris (34%). Cette sur-représentation avant soixante ans s'accompagne d'une sous-représentation au delà.

Ce seuil de soixante ans correspond très certainement à l'âge de la retraite à partir duquel nombre de migrants s'en retournent au pays définitivement ou y séjournent pendant une longue période. D'autres, se partageant entre deux domiciles et font la navettes entre la France et leur pays d'origine, considèrent leur résidence principale comme étant celle de leur terroir. Il faut tenir compte aussi d'un très probable effet générationnel : la sur-représentation des 50-59 ans peut s'expliquer par l'arrivée massive de personnes nées dans les années 30-40 et venues en France entre 20 et 30 ans, c'est à dire entre 1950 et 1970 et succédant à des flux migratoires moins forts et plus étalés. Une autre cause, sans doute plus marginale, est la probable surmortalité de ces personnes ayant exercé des métiers dont la pénibilité a été bien souvent le motif de leur arrivée en France.



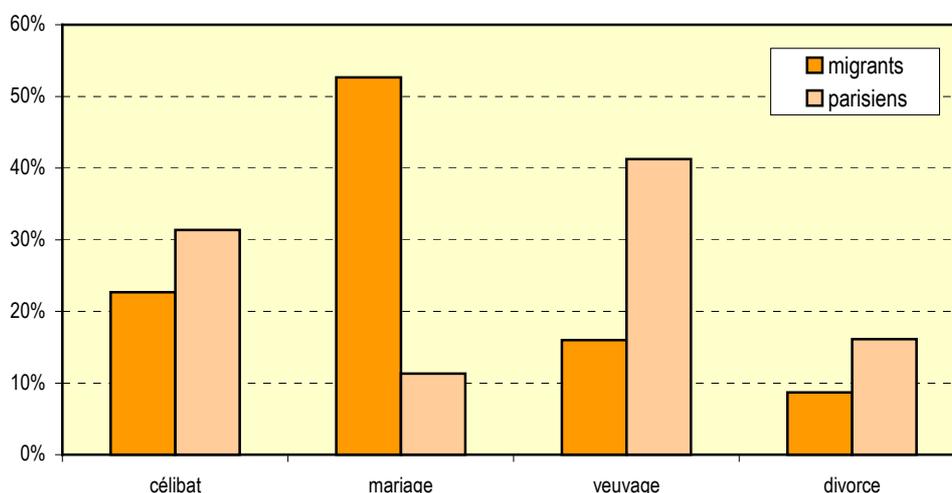
Ces constats se modulent en fonction du sexe et de la nationalité, puisque le profil de la structure par âge des femmes originaires du Maghreb est très proche de celui de l'ensemble des parisiennes de 50 ans ou plus. De la

même façon, le profil de la structure par âge des hommes originaires du Maghreb (surtout pour ceux venant d'Algérie et de Tunisie) est moins éloigné de celui de l'ensemble des parisiens (62% des 50 ans ou plus ont entre 50 et 69 ans contre 42% en moyenne parisienne) que celle des originaires du Sahel qui, pour 82% d'entre eux, ne dépassent pas 59 ans. L'arrivée relativement récente de ces derniers en France explique probablement le très faible effectif des personnes de 60 ans ou plus.

La situation matrimoniale comme une indication du contexte familial

L'examen de la situation matrimoniale des migrants donne quelques indications sur le contexte familial dans lequel s'inscrivent les migrants. En effet, malgré le champ retenu, personnes seules vivant dans un logement ou en foyer, la moitié des migrants déclarent être mariés alors que cette proportion n'est que d'une sur dix chez les parisiens de 50 ans ou plus vivant seuls ou en foyer.

**État matrimonial des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



Cette proportion atteint presque les deux tiers chez les hommes originaires du Maghreb (de 50% pour les tunisiens à 69% pour les algériens) et du Sahel, qu'ils vivent en foyer ou dans un logement ordinaire. Dans l'ensemble, ils sont nettement moins souvent veufs (sans doute parce que plus jeunes en moyenne) ou divorcés que l'ensemble des parisiens. De même, ils se déclarent moins célibataires (24%) que l'ensemble des parisiens (38%) de plus de 50 ans vivant dans les mêmes conditions d'hébergement. Ces hommes, isolés au sens statistique du terme, ont donc une épouse et probablement une famille en dehors de leur lieu d'hébergement, en France ou plus souvent dans le pays d'origine, ce qui met en exergue des vies de familles non réalisées en France.

La situation des femmes migrantes est assez différente. Elles sont beaucoup plus souvent veuves que leur homologues masculins et que l'ensemble des parisiennes isolées de 50 ans ou plus. De même, elles sont plus fréquemment mariées mais moins souvent divorcées et encore moins célibataires que l'ensemble des femmes de même classe d'âge et conditions d'hébergement. La plus forte propension des migrantes à être ou avoir été en situation de mariage, non interrompu par un divorce, confirme le fait que pour la plupart, le mariage puis le

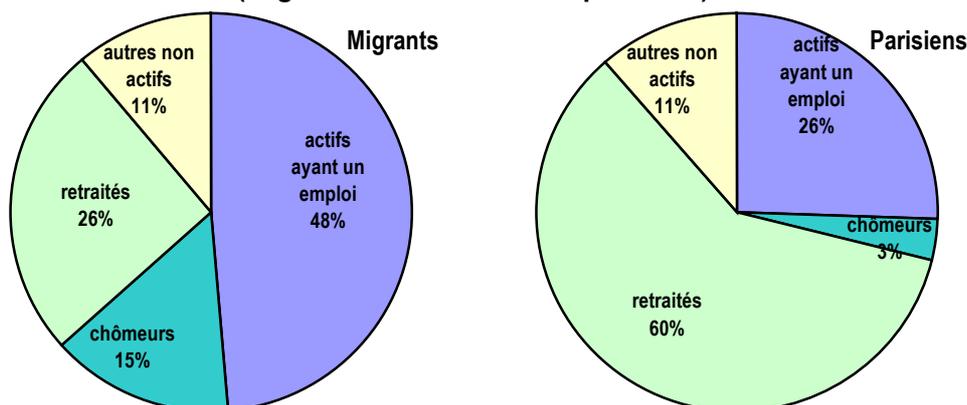
regroupement familial ont été le déclencheur de la migration et lui donnent un caractère familial. Ceci laisse supposer l'existence et la permanence de liens familiaux en France.

Mais cette appréciation doit se nuancer selon les origines nationales. Elle décrit mieux la situation des femmes originaires de Tunisie et, dans une moindre mesure, d'Algérie.

Beaucoup d'actifs mais, parmi eux, beaucoup de chômeurs

Au moment du recensement de 1990, près de la moitié (49%) des migrants isolés de 50 ans ou plus est encore en train d'exercer un emploi, 15% était au chômage, 26% à la retraite et 11% se déclaraient non actifs. Pour les migrants, la part des actifs (personnes ayant un emploi ou au chômage) est de 64% contre 29% pour l'ensemble des parisiens isolés de 50 ans ou plus. Ce fort écart tient à la fois à la structure par âge des migrants, plus « gonflée » aux âges d'activité et à une petite proportion de femmes dont les taux d'activité au-delà de 50 ans sont plus faibles que ceux des hommes. C'est aussi pour ces raisons que les parts des retraités et des inactifs sont moins importantes pour les migrants que pour l'ensemble des parisiens.

**Activité des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



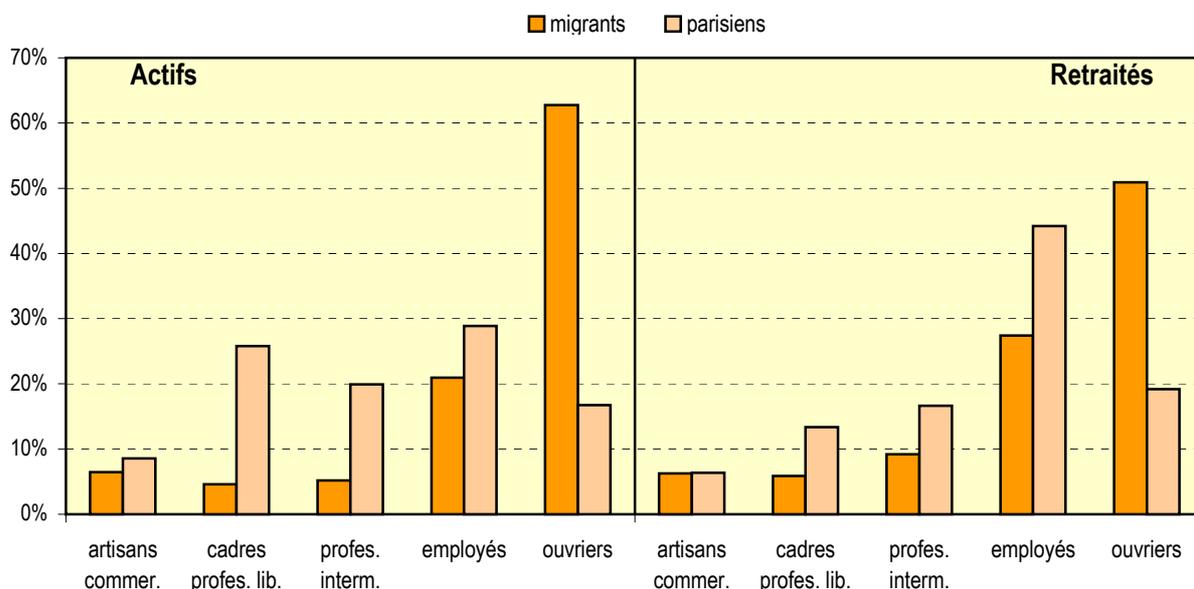
L'examen par classe d'âge quinquennale et par sexe de la répartition entre actifs ayant un emploi, chômeurs, retraités et inactifs, montre des taux d'activité (part des personnes ayant un emploi ou en recherchant un) un peu plus fort pour les hommes migrants qu'en moyenne parisienne pour les hommes, un peu moins fort pour les femmes migrantes. Mais cette plus forte propension à rester actifs après 50 ans s'accompagne systématiquement chez les hommes d'un taux de chômage plus fort que la moyenne, comme chez les migrantes d'ailleurs.

Un profil socioprofessionnel essentiellement ouvrier

Le simple choix d'un critère de pays d'origine et d'une situation familiale donnée (personnes vivant seules) va constituer une population aux traits socioprofessionnels très homogène et spécifique. Les actifs migrants âgés isolés sont pour 63% d'entre eux ouvriers (17% pour les isolés parisiens du même âge) et les migrants retraités sont à 51% d'anciens ouvriers contre 19% en moyenne parisienne pour les personnes seules retraitées. Les

employés regroupent 21% des migrants âgés actifs (29% en moyenne parisienne) et 27% pour les retraités (44% en moyenne parisienne). Les cadres ou professions intermédiaires sont nettement sous représentés chez les migrants, qu'il soient actifs ou retraités. Seuls les artisans et commerçants ont un poids similaire chez les migrants et parisiens isolés, qu'ils soient encore actifs ou à la retraite.

**CSP (ou ancienne CSP) des actifs (ou retraités) isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



Les profils sont très différents selon le sexe puisque s'il y a une prédominance des ouvriers chez les hommes (autour de 66% chez les actifs comme chez les retraités), la composante majoritaire chez les femmes ayant ou ayant eu une activité professionnelle est la catégorie d'employé (autour de 50%), sur représentée par rapport à l'ensemble des parisiennes isolées.

Ceci a un impact sur le profil socioprofessionnel par groupe de nationalité puisque, plus la part des femmes est élevée, moins l'écart entre profil des migrants et profil des parisiens est grand. Ainsi, le profil des originaires de Tunisie est-il le plus proche de la moyenne parisienne alors que celui des originaires d'Afrique sahélienne en est le plus éloigné. De la même façon, le profil moyen des retraités est un peu moins éloigné de la moyenne parisienne que celui des actifs car la présence des femmes dans les effectifs de retraités (34% contre 11% dans l'ensemble des actifs migrants) « tire » le profil moyen des migrants retraités vers les normes parisiennes.

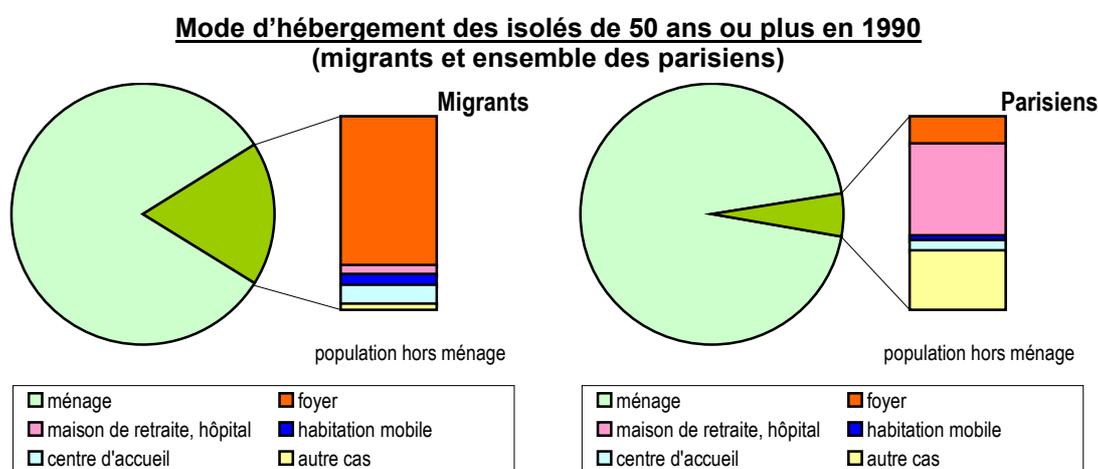
*

* *

LES MIGRANTS ÂGÉS ET LEUR HABITAT

Importance de l'hébergement en foyer

Dix mille personnes, soit 82% des migrants de 50 ans ou plus retenus, vivent seuls en ménage, c'est à dire dans un logement. Le reste vit en collectivité, essentiellement dans des foyers de travailleurs (14%) et plus marginalement dans des centres d'hébergement (2%). Les migrants âgés en maisons de retraite sont très peu nombreux en 1990 (0,5%). Ce profil est assez différent de celui de l'ensemble des parisiens isolés de 50 ans ou plus. Parmi ces derniers, 95% vivent dans un logement, à peine 1% sont logés dans un foyer de travailleurs alors que près de 2% d'entre eux sont hébergés en maison de retraite.



Cette spécificité des migrants est nettement moins marquée pour les femmes que pour les hommes. Aucune n'a été recensée en foyer de travailleurs, la proportion de celles vivant dans un logement étant même légèrement supérieure (96%) à la moyenne citée plus haut. Seules une centaine d'entre elles vivent en collectivité.

Les profils sont très nettement contrastés entre origine :

- Les originaires des pays sahéliens étant pour au minimum un tiers d'entre eux hébergés en foyer, la résidence dans un logement ordinaire ne concerne au maximum qu'un quart d'entre eux. Entre 8% à 11% des personnes en provenance du Sénégal ou de Mauritanie étaient recensées en centre d'hébergement ou d'accueil.
- Les modes d'hébergement des originaires du Maroc et de Tunisie sont très proches de la moyenne avec entre 94% et 96% de personnes recensées dans un logement ordinaire et jamais plus de 3% logées dans un foyer. Les originaires d'Algérie occupent une place un peu intermédiaire mais tout de même moins éloignée de la moyenne que celle des sahéliens : 88% vivent dans un logement et 11% ont été recensés dans un foyer.

Ces écarts très nets tiennent au type de migration (plus ou moins familiale) et au poids relatif des hommes.

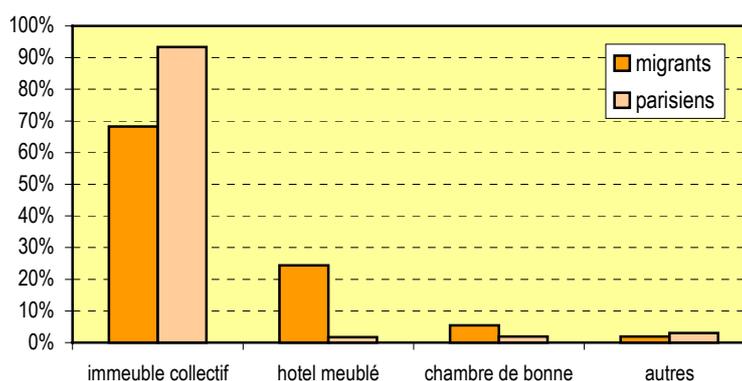
La vie en logement « ordinaire » : des situations contrastées selon le sexe

L'hébergement en logement ne concerne quasiment que les originaires du Maghreb. Les personnes en provenance d'Afrique sahélienne sont à peine 200 à vivre dans ce type d'habitat (soit 2% de l'ensemble des migrants âgés isolés), le reste ayant été recensé dans des collectivités, essentiellement des foyers de travailleurs. Ne sera donc abordé ici que le cas des originaires d'Afrique du nord.

Le type d'habitat

On distingue habituellement plusieurs types d'habitat dans la catégorie des logements dits « ordinaires ». Trois d'entre elles sont significativement représentées dans le cas des migrants âgés maghrébins : le logement en immeuble collectif (68% contre 93% pour l'ensemble des isolés âgés en logement ordinaire) la chambre d'hôtel meublée (25% contre 2%) et la chambre de bonne (5% contre 2%). Ces conditions d'habitat, assez différentes de la moyenne des isolés du même âge vivant à Paris, impliquent des difficultés de logement que le recensement contribue à mieux évaluer, notamment sur les thèmes de l'inconfort, de la vétusté et de l'étroitesse de l'espace intime de vie.

**Type de logement des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



Néanmoins, le statut de l'occupant en chambre d'hôtel meublée ou en chambre de bonne, s'il correspond le plus souvent à une situation de précarité d'occupation du logement, peut répondre parfois à la nécessité de ne pas s'engager sur le long terme dans le logement, surtout en cas de migrations multiples. L'hébergement en hôtel meublé, surtout quand il s'agit de location au moins à des tarifs relativement modiques est le mode qui correspond le mieux à la pratique d'allers-retours nombreux et à des séjours en France ou au pays de plusieurs mois.

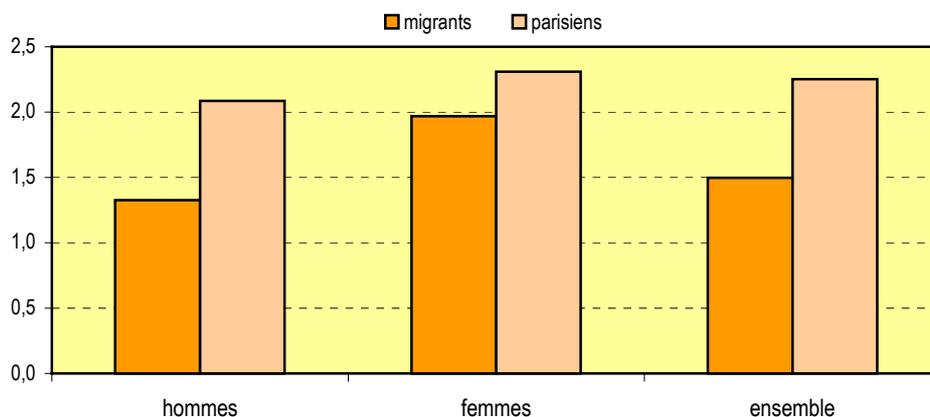
La situation est très différente pour les femmes, dont le type de logement d'habitat est très proche de la moyenne (93% d'entre elles vivant dans un logement ordinaire) alors qu'à peine 60% des hommes y vivent. C'est la marque d'un passé différent, les femmes étant restées dans un appartement dans lequel elles ont vécu avec leur mari, sans doute décédé, et leurs enfants, partis à l'âge adulte, alors que le type d'habitat des migrants hommes âgés isolés, constitué à près de 40% de chambres d'hôtel meublées ou de chambres de bonne est assez marqué.

par l’empreinte d’un passé et d’un présent de célibataires, occasionnellement entrecoupé de séjours au pays pour y voir la famille et un éventuel conjoint.

La taille des logements

Le contraste entre la situation des hommes et des femmes est confirmé par l’examen de la taille des logements habités. Les migrants âgés isolés, quel que soit le sexe, ont des logements plus petits d’au moins une demi-pièce que la moyenne des isolés parisiens de même âge. L’écart est très net entre les femmes migrantes, qui disposent de 2 pièces en moyenne, et les hommes migrants, logés en moyenne dans 1,3 pièce.

**Nombre moyen de pièces par logement des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



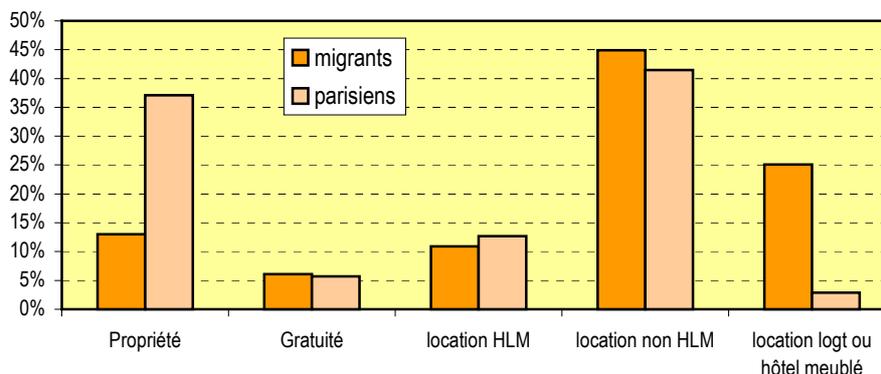
Près de huit migrants hommes sur dix recensés dans un logement vivent en effet dans une pièce contre à peine plus du tiers des femmes migrantes isolées. C’est le résultat, une fois de plus, d’un passé différent où les femmes, beaucoup plus souvent que les hommes, ont pu vivre en couple ou en famille alors que les hommes ont probablement plus souvent vécu seuls.

Le statut d’occupation des logements

On retrouve cette différence entre sexes lors de l’examen des statuts d’occupation. La propension des migrants âgées isolées à vivre en logement HLM (11% en moyenne) est nettement supérieure pour les migrantes (18%) à celle des migrants hommes (9%) mais aussi à celle des parisiens isolés du même âge (13%). La présence marquée des femmes migrantes en logement social renvoie aux critères d’attribution de logements sociaux, basés essentiellement sur le niveau de ressources et la situation familiale. Ceci confirme un peu plus l’impression d’un passé familial pas forcément lointain pour les femmes migrantes.

La location dans le privé en logement non meublé est le statut d’occupation le plus répandu (45% contre 42% chez les parisiens isolés du même âge), cette prédominance étant plus marquée chez les femmes migrantes. La location en meublé, que ce soit en logement meublé ou en chambre d’hôtel meublé, est marginale chez les femmes (4%) mais regroupe un tiers des hommes pour une moyenne d’ensemble de 25% chez les migrants (3% pour la population parisienne équivalente).

**Statut d'occupation des logements des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**

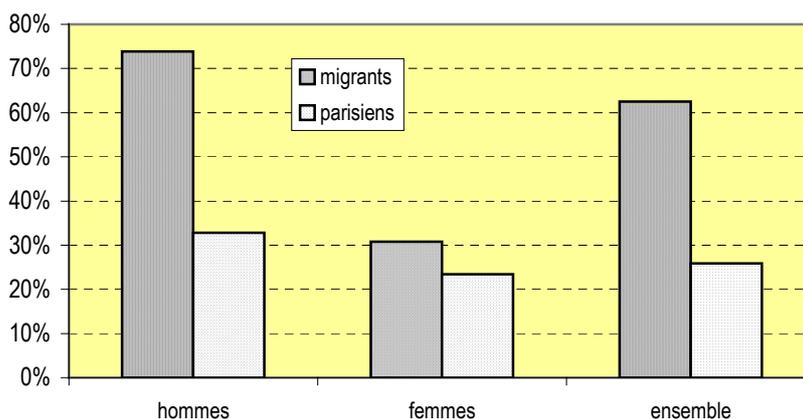


Les migrants sont nettement moins souvent propriétaires que les parisiens isolés du même âge : 13% contre 37%. Par ailleurs, comme on le verra plus tard, les logements qu'ils ont acquis et dans lequel ils vivent sont plus petits et plus inconfortables.

Le confort des logements

À des logements plus petits et un statut d'occupation souvent précaire, s'ajoute un inconfort des logements élevé (absence de WC intérieurs et/ou de douche ou de baignoire). En effet, le parc de petits logements dans lequel résident souvent les migrants âgés se caractérise par une morphologie et une vétusté qui entraînent mécaniquement des taux d'inconfort important. Cette structure de l'habitat des migrants âgés explique un taux d'inconfort de 74% contre seulement 26% pour l'ensemble des parisiens âgés isolés !

**Taux d'inconfort des logements des isolés de 50 ans ou plus en 1990
(migrants et ensemble des parisiens)**



Les hommes sont les plus touchés par ces conditions de vie difficiles. En effet, ils ont investi un type d'habitat particulièrement inconfortable (chambres d'hôtel chambres de bonne), pour les raisons évoquées précédemment. De leur côté, les femmes sont quasiment absentes de l'habitat le plus précaire et bénéficient, à statut d'occupation identique (locataire dans le privé ou en HLM ou propriétaire) de taux de confort proches (entre 66%

et 90%) de la moyenne des parisiens isolés du même âge et toujours supérieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Outre cet effet de structure, on constate, à statut d'occupation ou taille de logement égale, un inconfort plus marqué dans les logements des migrants âgés. Ces derniers, à la fois pour des raisons économiques, pour des problèmes d'accès au logement social et de par leur fréquente double résidence, investissent les logements parmi les moins confortables de l'habitat ancien et de petite taille.

Cette situation pose la question des conditions de vie des migrants. Déjà caractérisées par la solitude, elles sont en plus marquées par un environnement matériel difficile, d'autant plus pénible qu'il s'agit de personnes relativement âgées et n'ayant que leur logement comme cadre de vie puisque souvent à la retraite. Il est probable que depuis 1990 la situation de confort des logements des migrants se soit améliorée comme cela a été le cas pour l'ensemble du parc de logements à Paris mais il est aussi vraisemblable qu'elle a du resté moins favorable que la moyenne.

*

* *

CONCLUSION

La population des migrants âgés atteignaient environ 12.200 en 1990 et était essentiellement composée d'hommes et d'originaires du Maghreb. C'est un effectif important derrière lequel se cachent des difficultés spécifiques selon le sexe.

Les hommes, au sortir d'une vie active pendant laquelle ils sont restés célibataires en France, se trouvent confrontés à des conditions de vie précaires, liées notamment à la vétusté et à l'inconfort des logements dans lesquels ils vivent. Leurs moyens économiques, mais aussi la présence fréquente d'une famille dans le pays d'origine, ne leur ont pas permis de s'assurer, ici comme là-bas, un foyer stable et confortable, base d'un projet de retraite à long terme. Le passage à la retraite est donc un processus de perte de repères socioprofessionnels que ne vient pas compenser un retour dans un cocon familial établi. Cette réduction de l'espace de vie s'accompagne de la perpétuation de conditions de vie difficiles, acceptées quand elles ont comme contrepartie l'assurance d'un emploi et d'un revenu, mais d'autant plus dures quand elles sont l'unique cadre de vie d'une personne vieillissante et inactive.

Les femmes migrantes âgées sont souvent venues en France pour des raisons familiales. Ainsi donc, elles héritent de toute l'histoire de la construction de leur foyer ici. Des liens familiaux établis et perpétués en France ainsi que des conditions de logements correspondant à une assise résidentielle permettent à ces femmes un isolement moins flagrant. Cependant, maîtrisant souvent mal le français et ayant eu peu de liens avec l'extérieur de la cellule familiale, elles se retrouvent confrontées, quand les enfants sont partis et le conjoint décédé, à la gestion d'un quotidien différent de celui auquel elles avaient eu à faire lorsqu'elles assumaient leur rôle d'épouse et de conjointe.

Des besoins communs et différents existent donc pour les femmes et hommes migrants âgés que le recensement n'éclaire qu'en petite partie. Les données utilisées datent de 1990. Neuf années se sont écoulées depuis. Il est probable que dans les grandes lignes, les choses aient peu changé mais il faudra regarder avec attention la montée, dans les classes d'âge de fin d'activité ou de début de retraite, des originaires des autres bassins d'émigration économique et, notamment, ceux en provenance des pays du Sahel.

*

* *